

CENTRE AQUATIQUE DE VALOGNES : PREMIERS COUPS DE PIOCHE POUR CE CHANTIER STRUCTURANT POUR LE COTENTIN

Mercredi 13 décembre, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, accompagné de Antoine JEAN, Conseiller Régional, de Jean MORIN, Président du Conseil Départemental, de Jacques COQUELIN, Maire de Valognes et Vice-Président en charge des Grands Projets et des Politiques de Santé, de Alain CROIZER, Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin, et de Thomas BERNARD, architecte en charge de la maîtrise d'œuvre d'exécution du projet, a procédé à une visite du chantier du futur Centre aquatique de Valognes dont la mise en service est prévue pour fin 2023.

Le contexte

Les équipements sportifs contribuent à la vitalité économique et sociale d'un territoire. Un levier que l'Agglomération du Cotentin souhaite activer pour

développer son rayonnement et préserver la qualité de vie auprès des habitants. Dans son Projet de Territoire où la collectivité a affirmé ses ambitions pour le Cotentin pour les 10 années à venir, l'Agglomération s'est ainsi donné comme objectif de développer l'émergence d'équipements sportifs et culturels sur l'ensemble du territoire. Le projet du Centre Aquatique de Valognes, initié en 2012 par les 3 ex-Communautés de Communes du Val de Saire, de Montebourg et du Cœur du Cotentin, s'inscrit pleinement dans cette ambition et c'est pourquoi l'Agglomération a souhaité en reprendre la maîtrise d'ouvrage dès sa création en 2017.

« *La réalisation du Centre aquatique de Valognes nous permet à la fois de répondre à une attente forte de la population mais aussi à un besoin de diversité et de proximité de l'offre de services. C'est également un projet qui contribue à l'attractivité du territoire vis-à-vis des nouveaux habitants, des touristes, mais également des acteurs économiques. Ce complexe nautique offrira de toutes nouvelles prestations, encore inédites dans le Cotentin* », déclare David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération.

Pour rappel, le futur centre aquatique, installé sur la zone du Grand Saint-Lin, proposera des activités intérieures :

- un espace de bien-être ;
- un espace polyvalent avec bassin ludique et 4 lignes de nage de 25m ;
- un toboggan aquatique ;
- une pataugeoire.

Mais aussi en extérieur avec :

- un bassin nordique de 25m avec 5 lignes de nage et sas d'accès depuis l'intérieur ;
- des plages minérales et végétales.

Le centre aquatique a pour objectif d'accueillir 90 000 entrées par an dont :

- 37 000 pour les scolaires
- 5 000 pour le volet natation
- jusqu'à 10 000 entrées en fonction des activités qui seront proposées

« Ce site viendra compléter l'offre proposée sur le territoire avec les piscines gérées par l'Agglomération comme l'espace Océalis à Beaumont-Hague, le bassin de natation de Saint-Sauveur-le-Vicomte ou encore la piscine des Pieux. Le Cotentin renforce ainsi son maillage en équipement aquatique et participe ainsi au développement de l'apprentissage de la nage sur l'ensemble de son territoire », souligne le Président David MARGUERITTE.

Une attention éco-responsable a également été apportée à la conception de ce bâtiment qui sera doté d'une chaudière à bois. Afin de compléter cette démarche, l'Agglomération mène en parallèle une étude pour identifier les le potentiel d'un approvisionnement local.

Le chantier

En prévision de ce chantier, les services de l'Agglomération avaient

effectués en 2020 les travaux d'installation des réseaux d'eau et d'assainissement pour l'ensemble de la Zone du Grand Saint-Lin. De même, les voies d'accès au reste de la zone ont été effectuées par le Conseil départemental. Pour rappel, aux abords du Centre aquatique seront implantés le future Centre de Secours et d'Incendie de Valognes, un groupe scolaire et une zone d'habitat.

La maîtrise d'œuvre du chantier du Centre aquatique a été confiée au groupement dirigé par l'architecte Jean GUERVILLY basé à Saint Briec, secondé par le cabinet Bernard LEPOURRY-BERNARD, basé à Caen et qui assurera la maîtrise d'œuvre d'exécution. Les travaux de terrassement effectués par l'entreprise Mastelloto ont débuté le 13 décembre 2021. La préparation des travaux de gros œuvre débuteront début janvier 2022 et la construction de l'équipement devrait s'étendre, sans restriction de circulation, pendant 20 mois pour une mise en service à la fin du 3^e trimestre 2023.

Budget :

Ce projet, bénéficie d'un apport de 34% de subventions réparties ainsi :

- Etat: 620 335 € ;
- Région: 2 558 027 € ;
- Département: 1 670 660 € ;
- Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) : 350 000 €;
- ADEME: 254 000 € ;

Le reste à charge pour l'Agglomération : 13 723 578 €

Budget Total : 19 176 600 € TTC